Communiqué de presse

22-05-2020 - 12:00
20200520IPR79502

Parlement européen

Le Parlement soutient les autorités locales dans la lutte contre les effets de la pandémie

En marge des activités courantes du Parlement, le Président Sassoli a offert le soutien du PE aux autorités locales en fournissant des repas, un abri et un centre de dépistage.

Les mesures actuelles de prévention visant à contenir la propagation du COVID-19 n'ont pas affecté la capacité du Parlement européen à assurer les fonctions législatives, budgétaires et de contrôle de l'institution.

En marge de ses activités traditionnelles, le Parlement a contacté les autorités locales pour offrir une aide visant à atténuer les conséquences socioéconomiques de la crise dans ses principaux lieux de travail. Divers accords ont donc été passés avec les autorités locales afin de traiter les demandes et les besoins spécifiques liés aux circonstances actuelles.

''Nous sommes tous impliqués dans une urgence qui touche la vie des gens. Cette crise doit nous pousser tous, y compris les institutions, à montrer l'exemple'', a déclaré le Président Sassoli.

Bruxelles

Grâce à ses services logistiques, le Parlement européen fournit environ 7 000 repas par semaine depuis le 14 avril. Ils sont distribués en collaboration avec plusieurs associations caritatives: les Restos du Cœur Saint-Gilles, DoucheFLUX, la Croix Rouge, les Soeurs de Mère Téresa et le CPAS Ixelles. Le Parlement a également commencé à distribuer des repas aux équipes médicales de l'hôpital Saint-Pierre.

Par ailleurs, 100 femmes vulnérables ont pu se réfugier dans les locaux du PE. Le Samu social de la région bruxelloise gère le site, totalement équipé, au sein du bâtiment Kohl du PE depuis le 29 avril. Le Parlement fournit également à ces femmes les repas sept jours sur sept dans une cafétéria réaménagée afin de respecter les mesures de précaution.

Le Parlement a également mis à disposition une partie de sa flotte de voitures et de camions pour le transport d'équipements et la livraison de repas au personnel médical.

Strasbourg

Le Parlement coopère avec la Croix rouge locale, en coordination avec la ville de Strasbourg, et fournit 500 repas par jour, sept jours sur sept, pour les personnes dans le besoin.

En accord avec la préfecture du Bas-Rhin, un centre de dépistage du COVID-19 a ouvert au sein de Parlement (bâtiment Louise Weiss) le 11 mai. Quatre laboratoires d'analyses médicales de la région sont en charge de tester la population générale, sous la supervision de l'Agence régionale de santé (ARS) du Grand-Est et de la préfecture du Bas-Rhin. Le Parlement a également mis à disposition sa flotte de véhicules pour le transport d'équipements si besoin.

Luxembourg

Le Parlement coopère avec les associations locales Abrigado, Caritas et la Croix Rouge et fournit 500 repas par jour, sept jours sur sept, aux personnes dans le besoin. Les cabines d'interprétation (équipées de vitres) utilisées lors des missions à l'extérieur ont également été prêtées à une maison de repos à Bettembourg afin de permettre aux résidents de voir leurs proches, après de longues semaines de confinement, sans risque de contamination.

Contacts et liens utiles

Veuillez noter que si le Parlement a prêté une partie de ces locaux, ces initiatives sont gérées par les associations et les autorités locales. Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, vous pouvez les contacter directement en cliquant sur ce lien.

Afin de respecter autant que possible le travail des associations locales et d'éviter de perturber leurs services ou le respect de la vie privée, le Centre multimédia du Parlement met à disposition une série de photos et vidéos téléchargeables et prêtes à l'emploi, avec des images des initiatives à Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg. Pour voir la liste des produits disponibles, cliquez ici.

Contacts

Jaume DUCH GUILLOT
Porte-parole et Directeur général de la communication du PE
(+32) 2 28 43000 (BXL)
(+33) 3 881 74705 (STR)
(+32) 496 59 94 76
jaume.duch@europarl.europa.eu

Delphine COLARD
Cheffe par intérim de l'unité du porte-parole et porte-parole adjointe
(+32) 2 28 43383 (BXL)
(+33) 3 881 64123 (STR)
(+32) 498 98 44 85
delphine.colard@europarl.europa.eu